

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le



24141213

23 SEP. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0678 485 603**

Nom

(en entier) : **Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de
l'Entreprise**

(en abrégé) : **ABAE**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Charleroi, 110,1060, Saint-Gilles**

Objet de l'acte : TRANSFORMATION DE LA FORME SOCIALE

Décision du 19/12/2023 du conseil d'administration de l'Agence Bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise agissant sous la dénomination commerciale « hub.brussels » en ce qui concerne la transformation de la forme sociale de l'Agence.

Le conseil d'administration acte la transformation au 1er janvier 2024 de l'Agence en entreprise publique entièrement régie par l'Ordonnance du 23 novembre 2023 portant transformation, réorganisation et changement de dénomination de l'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise en Agence bruxelloise pour l'Entrepreneuriat et l'arrêté du gouvernement du 1er février 2024 qui l'exécute et l'abrogation, à la même date, par l'ordonnance précitée des statuts de l'Agence en sa qualité de société anonyme de droit public; la présente délibération est, conformément à l'ordonnance du 23 novembre 2023 précitée, publiée pour information aux annexes « personnes morales » du Moniteur belge.

Signé,

Evelyn Huytebroeck
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).